

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 29 mai 2006

CP 06/05-45

FONDS DE CONCOURS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX COLLECTIVITES LOCALES

ELIGIBILITE AU FONDS 2006

Par délibérations des 27 juin 2000 et 26 juin 2001, notre Assemblée a redéfini le dispositif d'éligibilité des missions financées par le fonds de concours d'aide aux collectivités locales.

Si le champ d'éligibilité des opérations à financer reste identique, je vous rappelle que le nouveau dispositif susvisé prévoit que c'est la commune (ou l'EPCI) qui fait appel au prestataire de son choix (de droit public ou de droit privé) et qui sollicite auprès du Conseil Général une intervention financière. Celle-ci perçoit directement, aux termes d'un arrêté attributif, la subvention attribuée par la Commission Permanente.

L'objet du présent rapport est relatif à l'examen de demandes reçues par les services départementaux pour l'exercice 2005.

Les critères d'éligibilité sont précisés en annexes I et II du rapport.

FONDS DE CONCOURS 2006

Il est rappelé qu'il s'agit des demandes d'interventions financières déposées directement par les communes ou établissements de coopération intercommunale auprès du Conseil Général.

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible-H.T.	Taux	Subvention
<u>COMMUNES</u>							
1	St NICOLAS DE LA GRAVE	SEMATEG	Création d'un centre culturel Phase opérationnelle	Convention de mandat	37 630 €	25 %	9 407 €
2	GRAMONT	SEMATEG	Restauration de l'église du village Phase opérationnelle	Convention de mandat	7 345 €	100 %	7 345 €

			Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
3	MOLIERES	SEMATEG	Réaménagement de l'école Phase de réalisation	Conduite d'opération	4 576 €	25 %	1 144 €
4	REALVILLE	SEMATEG	Agrandissement du groupe scolaire Chanterive Phase opérationnelle	Convention de mandat	21 934 €	25 %	5 483 €
5	MONTBETON	SEMATEG	Construction d'une salle omnisports Phase opérationnelle	Convention de mandat	22 155 €	25 %	5 538 €
6	GENEBRIERES	SEMATEG	Aménagement et extension de l'école Phase opérationnelle	Convention de mandat	15 600 €	75 %	11 700 €
7	FENEYROLS	VALIERES/ OLIVOTTO	Etude préliminaire à la réhabilitation du presbytère	Etude	18 000 €	100 %	18 000 €
8	BOUILLAC	SEMATEG	Aménagement des nouveaux locaux de la mairie et des ateliers municipaux Phase préopérationnelle	Convention de mandat	15 000 €	75 %	11 250 €
9	FINHAN	SEMATEG	Aménagement des locaux de la mairie dans un bâtiment communal Phase préopérationnelle	Convention de mandat	14 400 €	50 %	7 200 €
10	LIZAC	SEMATEG	Aménagement d'une zone d'habitation aux lieux-dits « Le Celarie » et « La Gineste » Phase préopérationnelle	Convention de mandat	21 000 €	75 %	15 750 €
11	LABASTIDE SAINT-PIERRE	SEMATEG	Construction d'un bâtiment destinée à la Sté SUD- PROJET» Phase préopérationnelle	Convention de mandat	5 732 €	100 %	5 732 €
12	CAZES MONDENARD	SEMATEG	Aménagement du bâtiment situé 1 Grande rue Phase de réalisation	Conduite d'opération	11 714 €	25 %	2 928 €

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible-H.T.	Taux	Subvention
COMMUNES (suite)							
13	VERDUN SUR GARONNE	SEMATEG	Assistance à la création d'un groupement de com-mandes pour la restauration en liaison froide	Prestation de services	4 000 €	25 %	1 000 €
14	CORDES TOLOSANNES	SEMATEG	Aménagement d'une médiathèque Phase opérationnelle	Convention de mandat	19 591 €	100 %	19 591 €
15	FAUDOAS	SEMATEG	Réalisation d'une salle des fêtes Phase opérationnelle	Convention de mandat	14 727 €	100 %	14 727 €
16	MEAUZAC	SEMATEG	Regroupement de plusieurs commerces au centre du village Phase préopérationnelle	Convention de mandat	13 650 €	50 %	6 825 €
17	CAUMONT	SEMATEG	Réaménagement d'un commerce et d'un logement Phase préopérationnelle	Convention de mandat	14 300 €	100 %	14 300 €
18	GENEBRIERES	SEMATEG	Réaménagement de l'atelier communal Phase préopérationnelle	Convention de mandat	4 600 €	75 %	3 450 €
19	COMBEROUGER	SEMATEG	Aménagement d'une cantine scolaire Phase de réalisation	Conduite d'opération	6 000 €	100 %	6 000 €
20	LEOJAC BELLEGARDE	SEMATEG	Réalisation d'un accès piéton reliant la salle des fêtes à l'école Phase préopérationnelle	Convention de mandat	11 700 €	50 %	5 850 €
21	SAVENES	SEMATEG	Agrandissement du groupe scolaire et relogement de la mairie Phase opérationnelle	Convention de mandat	31 195 €	75 %	23 396 €
22	VAREN	SEMATEG	Réhabilitation de la décharge Phase préopérationnelle	Convention de mandat	8 000 €	50 %	4 000 €
23	VAREN	SEMATEG	Réhabilitation de la décharge Phase opérationnelle	Convention de mandat	5 190 €	50 %	2 595 €
24	VERDUN SUR GARONNE	SEMATEG	Assistance à la consultation de prestataires dans le cadre d'un groupement de com-mandes pour la restauration en liaison froide	Prestation de services	4 000 €	25 %	1 000 €

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible-H.T.	Taux	Subvention
COMMUNES (suite)							
25	LABASTIDE DE PENNE	DDE	Extension de la salle municipale	Conduite d'opération	3 808 €	100 %	3 808 €
26	REALVILLE	SEMATEG	Consolidation de l'église Phase préopérationnelle	Convention de mandat	4 800 €	25 %	1 200 €
27	EPCI Communauté de Communes des DEUX RIVES	SEMATEG	Construction d'une cuisine centrale Phase opérationnelle	Convention de mandat	104 086 €	50 %	52 043 €
28	SIAEP de SAINT-ANTONIN	DDAF	Etude du débit maximal d'exploitation de la Gourgue	Prestation de services	11 500 €	20 %	2 300 €
29	Communauté de Communes Terrasses et Vallées de l'Aveyron	DDAF/DDE	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les extensions des lagunes de Montricoux, St Etienne de Tulmont et Négrepelisse	Prestation de services	4 125 €	50 %	2 062 €
30	Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	SEMATEG	Construction de bureaux et locaux techniques Phase opérationnelle	Convention de mandat	21 204 €	50 %	10 602 €
31	Communauté de Communes du Quercy Caussadais	SEMATEG	Création de bureaux et locaux techniques pour le service de collecte des ordures ménagères Phase opérationnelle	Convention de mandat	19 087 €	50 %	9 543 €
32	Communauté de Communes « Pays de Garonne et Gascogne »	SEMATEG	Construction d'une crèche intercommunale à Mas Grenier Phase préopérationnelle	Convention de mandat	18 900 €	50 %	9 450 €
33	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy pour le compte de la commune de Genebrières	SEMATEG	Aménagement d'un nouveau centre bourg Phase préopérationnelle Contre partie LEADER+ opération inscrite à l'année 1 du contrat du Pays validée en CP du 13/12/2004	Convention de mandat	15 100 €	30 %	4 530 €
TOTAL							299 749 €

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur l'éligibilité de ces nouvelles demandes, étant entendu que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours, nature 204142, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2006.....	300 000 €
Engagé à ce jour	0 €
Engagé à la présente Commission Permanente	299 749 €
Disponible	251 €

CRITERES

1 – Nature des interventions éligibles

Missions rémunérées par le fonds de concours sur décisions de l'Assemblée :

- Etudes préalables aux projets d'investissement et conduites d'opération (9 juin 1987) ;
- Missions de conseil en matière juridique, technique, financière et contentieuse (20 juin 1988) ;
- Assistance pour les acquisitions foncières (20 juin 1988) ;
- Interventions dans le cadre des conventions de mandat (maîtrise d'ouvrage publique) (20 juin 1988) ;
- Missions remplies dans le cadre de projets intercommunaux (15 juin 1989) ;
- Etudes préalables relatives à l'élaboration des avant-projets sommaires (18 juin 1990) ;
- Prestations de services ou de mandat en matière de gestion d'équipements publics (17 juin 1991) ;
- Mise en œuvre de plans de communication (17 juin 1991) ;
- Projets de développement global portés par un ensemble de communes ou par des structures intercommunales et les projets intercommunaux portés par un contrat de terroir (23 juin 1994) ;
- Etudes préalables relatives à l'implantation de bâtiments industriels (18 juin 1996) ;
- Schémas d'assainissement des communes (18 juin 1996) ;
- Mise en place des contrats de terroir (26 juin 1997) ;
- Assistance à la mise en œuvre de la numérisation des données cadastrales (24 juin 1999) ;
- Assistance à l'émergence des Pays – aménagement du territoire (31 janvier 2000).

2 - Importance démographique et domaines d'actions

Communes – Eligibilité par strate		
Strate démographique de la Commune	Participation du Fonds de Concours	Coût résiduel à la charge de la Commune
0 < C < 300	100 %	0 %
301 < C < 500	75 %	25 %
501 < C < 1 000	50 %	50 %
1 001 < C < 5 000	25 %	75 %
5 001 < C < 10 000	10 %	90 %

Toutes communes – Domaines spécifiques		
Schéma d'assainissement	25 %	25 % (50 % Agence Eau)
Implantation de bâtiments industriels	100 %	0 %

Organismes de Coopération intercommunale/Regroupements communaux		
Domaine	Participation du Fonds de Concours	Coût résiduel
- Projets à vocation intercommunale sous maîtrise d'ouvrage communale	Taux de la commune qui bénéficie du taux le + élevé	
- Projets intercommunaux	50 %	50 %
- Contrat de Terroir et de Pays (*) :		
. Etude diagnostic	100 %	0 %
. Convention de préfiguration	40 %	20 %
. Programmes d'action	50 %	50 %
. Avenants	40 %	20 %

(*) sous réserve des participations de l'Etat, de la Région et des cumuls possibles

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 29 mai 2006

CP 06/05-45

FONDS DE CONCOURS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX COLLECTIVITES LOCALES ELIGIBILITE AU FONDS 2006

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu les délibérations du Conseil Général des 27 juin 2000 et 26 juin 2001 redéfinissant le dispositif d'éligibilité des missions financées par le fonds de concours d'aide aux collectivités locales,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve selon les critères définis en annexe I et II, l'éligibilité au titre de 2006 des demandes de missions financées par le fonds de concours départemental pour un montant de 299 749 € tel que réparti dans le tableau annexé ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 204142, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible-H.T.	Taux	Subvention
<u>COMMUNES</u>							
1	St NICOLAS DE LA GRAVE	SEMATEG	Création d'un centre culturel Phase opérationnelle	Convention de mandat	37 630 €	25 %	9 407 €
2	GRAMONT	SEMATEG	Restauration de l'église du village Phase opérationnelle	Convention de mandat	7 345 €	100 %	7 345 €
3	MOLIERES	SEMATEG	Réaménagement de l'école Phase de réalisation	Conduite d'opération	4 576 €	25 %	1 144 €
4	REALVILLE	SEMATEG	Agrandissement du groupe scolaire Chanterive Phase opérationnelle	Convention de mandat	21 934 €	25 %	5 483 €
5	MONTBETON	SEMATEG	Construction d'une salle omnisports Phase opérationnelle	Convention de mandat	22 155 €	25 %	5 538 €
6	GENEBRIERES	SEMATEG	Aménagement et extension de l'école Phase opérationnelle	Convention de mandat	15 600 €	75 %	11 700 €
7	FENEYROLS	VALIERES/ OLIVOTTO	Etude préliminaire à la réhabilitation du presbytère	Etude	18 000 €	100 %	18 000 €
8	BOUILLAC	SEMATEG	Aménagement des nouveaux locaux de la mairie et des ateliers municipaux Phase préopérationnelle	Convention de mandat	15 000 €	75 %	11 250 €
9	FINHAN	SEMATEG	Aménagement des locaux de la mairie dans un bâtiment communal Phase préopérationnelle	Convention de mandat	14 400 €	50 %	7 200 €
10	LIZAC	SEMATEG	Aménagement d'une zone d'habitation aux lieux-dits « Le Celarie » et « La Gineste » Phase préopérationnelle	Convention de mandat	21 000 €	75 %	15 750 €
11	LABASTIDE SAINT-PIERRE	SEMATEG	Construction d'un bâtiment destinée à la Sté SUD-PROJET» Phase préopérationnelle	Convention de mandat	5 732 €	100 %	5 732 €
12	CAZES MONDENARD	SEMATEG	Aménagement du bâtiment situé 1 Grande rue Phase de réalisation	Conduite d'opération	11 714 €	25 %	2 928 €

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible-H.T.	Taux	Subvention
COMMUNES (suite)							
13	VERDUN SUR GARONNE	SEMATEG	Assistance à la création d'un groupement de commandes pour la restauration en liaison froide	Prestation de services	4 000 €	25 %	1 000 €
14	CORDES TOLOSANNES	SEMATEG	Aménagement d'une médiathèque Phase opérationnelle	Convention de mandat	19 591 €	100 %	19 591 €
15	FAUDOAS	SEMATEG	Réalisation d'une salle des fêtes Phase opérationnelle	Convention de mandat	14 727 €	100 %	14 727 €
16	MEAUZAC	SEMATEG	Regroupement de plusieurs commerces au centre du village Phase préopérationnelle	Convention de mandat	13 650 €	50 %	6 825 €
17	CAUMONT	SEMATEG	Réaménagement d'un commerce et d'un logement Phase préopérationnelle	Convention de mandat	14 300 €	100 %	14 300 €
18	GENEBRIERES	SEMATEG	Réaménagement de l'atelier communal Phase préopérationnelle	Convention de mandat	4 600 €	75 %	3 450 €
19	COMBEROUGER	SEMATEG	Aménagement d'une cantine scolaire Phase de réalisation	Conduite d'opération	6 000 €	100 %	6 000 €
20	LEOJAC BELLEGARDE	SEMATEG	Réalisation d'un accès piéton reliant la salle des fêtes à l'école Phase préopérationnelle	Convention de mandat	11 700 €	50 %	5 850 €
21	SAVENES	SEMATEG	Agrandissement du groupe scolaire et relogement de la mairie Phase opérationnelle	Convention de mandat	31 195 €	75 %	23 396 €
22	VAREN	SEMATEG	Réhabilitation de la décharge Phase préopérationnelle	Convention de mandat	8 000 €	50 %	4 000 €
23	VAREN	SEMATEG	Réhabilitation de la décharge Phase opérationnelle	Convention de mandat	5 190 €	50 %	2 595 €
24	VERDUN SUR GARONNE	SEMATEG	Assistance à la consultation de prestataires dans le cadre d'un groupement de commandes pour la restauration en liaison froide	Prestation de services	4 000 €	25 %	1 000 €

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible-H.T.	Taux	Subvention
COMMUNES (suite)							
25	LABASTIDE DE PENNE	DDE	Extension de la salle municipale	Conduite d'opération	3 808 €	100 %	3 808 €
26	REALVILLE	SEMATEG	Consolidation de l'église Phase préopérationnelle	Convention de mandat	4 800 €	25 %	1 200 €
27	E P C I Communauté de Communes des DEUX RIVES	SEMATEG	Construction d'une cuisine centrale Phase opérationnelle	Convention de mandat	104 086 €	50 %	52 043 €
28	SIAEP de SAINT-ANTONIN	DDAF	Etude du débit maximal d'exploitation de la Gourgue	Prestation de services	11 500 €	20 %	2 300 €
29	Communauté de Communes Terrasses et Vallées de l'Aveyron	DDAF/DDE	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les extensions des lagunes de Montricoux, St Etienne de Tulmont et Négrepelisse	Prestation de services	4 125 €	50 %	2 062 €
30	Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	SEMATEG	Construction de bureaux et locaux techniques Phase opérationnelle	Convention de mandat	21 204 €	50 %	10 602 €
31	Communauté de Communes du Quercy Caussadais	SEMATEG	Création de bureaux et locaux techniques pour le service de collecte des ordures ménagères Phase opérationnelle	Convention de mandat	19 087 €	50 %	9 543 €
32	Communauté de Communes « Pays de Garonne et Gascogne »	SEMATEG	Construction d'une crèche intercommunale à Mas Grenier Phase préopérationnelle	Convention de mandat	18 900 €	50 %	9 450 €
33	Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy pour le compte de la commune de Genebrières	SEMATEG	Aménagement d'un nouveau centre bourg Phase préopérationnelle Contre partie LEADER+ opération inscrite à l'année 1 du contrat du Pays validée en CP du 13/12/2004	Convention de mandat	15 100 €	30 %	4 530 €
TOTAL							299 749 €

Le Président,

CRITERES

1 – Nature des interventions éligibles

Missions rémunérées par le fonds de concours sur décisions de l'Assemblée :

- Etudes préalables aux projets d'investissement et conduites d'opération (9 juin 1987) ;
- Missions de conseil en matière juridique, technique, financière et contentieuse (20 juin 1988) ;
- Assistance pour les acquisitions foncières (20 juin 1988) ;
- Interventions dans le cadre des conventions de mandat (maîtrise d'ouvrage publique) (20 juin 1988) ;
- Missions remplies dans le cadre de projets intercommunaux (15 juin 1989) ;
- Etudes préalables relatives à l'élaboration des avant-projets sommaires (18 juin 1990) ;
- Prestations de services ou de mandat en matière de gestion d'équipements publics (17 juin 1991) ;
- Mise en œuvre de plans de communication (17 juin 1991) ;
- Projets de développement global portés par un ensemble de communes ou par des structures intercommunales et les projets intercommunaux portés par un contrat de terroir (23 juin 1994) ;
- Etudes préalables relatives à l'implantation de bâtiments industriels (18 juin 1996) ;
- Schémas d'assainissement des communes (18 juin 1996) ;
- Mise en place des contrats de terroir (26 juin 1997) ;
- Assistance à la mise en œuvre de la numérisation des données cadastrales (24 juin 1999) ;
- Assistance à l'émergence des Pays – aménagement du territoire (31 janvier 2000).

Le Président,

CRITERES

2 - Importance démographique et domaines d'actions

Communes – Eligibilité par strate		
Strate démographique de la Commune	Participation du Fonds de Concours	Coût résiduel à la charge de la Commune
0 < C < 300	100 %	0 %
301 < C < 500	75 %	25 %
501 < C < 1 000	50 %	50 %
1 001 < C < 5 000	25 %	75 %
5 001 < C < 10 000	10 %	90 %

Toutes communes – Domaines spécifiques		
Schéma d'assainissement	25 %	25 % (50 % Agence Eau)
Implantation de bâtiments industriels	100 %	0 %

Organismes de Coopération intercommunale/Regroupements communaux		
Domaine	Participation du Fonds de Concours	Coût résiduel
- Projets à vocation intercommunale sous maîtrise d'ouvrage communale	Taux de la commune qui bénéficie du taux le + élevé	
- Projets intercommunaux	50 %	50 %
- Contrat de Terroir et de Pays (*) :		
. Etude diagnostic	100 %	0 %
. Convention de préfiguration	40 %	20 %
. Programmes d'action	50 %	50 %
. Avenants	40 %	20 %

(*) sous réserve des participations de l'Etat, de la Région et des cumuls possibles

Le Président,